

### Les principes de base pour mener la coopération LEADER dans la programmation 2023-2027

#### Une session pour quoi ?

La mise en œuvre de projets de coopération fait partie des principes fondamentaux de LEADER. Ces projets s'inscrivent dans un processus long, requérant du temps de travail, qu'il est nécessaire d'anticiper.

Cette session, commune à toutes les équipes projets LEADER, s'inscrit dans le cycle d'accompagnement pensé par Cap Rural. Elle permettra aux territoires d'aborder les bases pour la mise en place de projets de coopération dans leur prochain programme et aura pour objectifs :

- De parcourir les grands principes pour mettre en place la coopération LEADER
- De réfléchir à la dimension que peut prendre la coopération à la nouvelle échelle territoriale des GAL

#### Une session pour qui ?

La session s'adresse :

- Aux équipes projets LEADER
- Aux autres acteurs publics et privés mobilisés pour travailler la candidature sur le nouveau périmètre

#### Au programme

- Aborder les bases de la coopération LEADER et les différentes étapes qui la constitue (de quoi parle-t-on ; les grandes étapes ; la gouvernance...)
- Réfléchir à la dimension de la coopération au vu de la nouvelle échelle territoriale des GAL (impacts, nouvelles opportunités, modalités d'organisation...)

La session sera construite autour d'apports et de temps d'échange à partir des expériences de coopération LEADER des GAL actuels.

#### Qui intervient ?

- **Nelly MARREL**, chargée de mission Europe et développement rural, Cap Rural
- **Anne MICOUD**, consultante, spécialiste du développement local rural et de l'évaluation, Consortium consultants

#### En pratique

- Une session unique en ligne pour tous les territoires
- 29 novembre 2022 (9h30-12h)
- Inscription obligatoire, [formulaire en ligne](#)
- Participation non soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural
- Contact : Nelly Marrel, 06 77 83 12 76, [europa.devrural@caprural.org](mailto:europa.devrural@caprural.org)